



Dispositif d'évaluation DEAP 2020 2021¹

¹ Lire partout : FI = formation initiale (promotion de janvier 2021) et Formation Modulaire (bac ASSP) + passerelle (titres aide-soignant) (promotion de novembre 2020)



Evaluation de l'unité de compétence 1 du DEAP

Unité 1 : Accompagner un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne et les parents dans leur rôle éducatif

OBJECTIFS DE FORMATION :

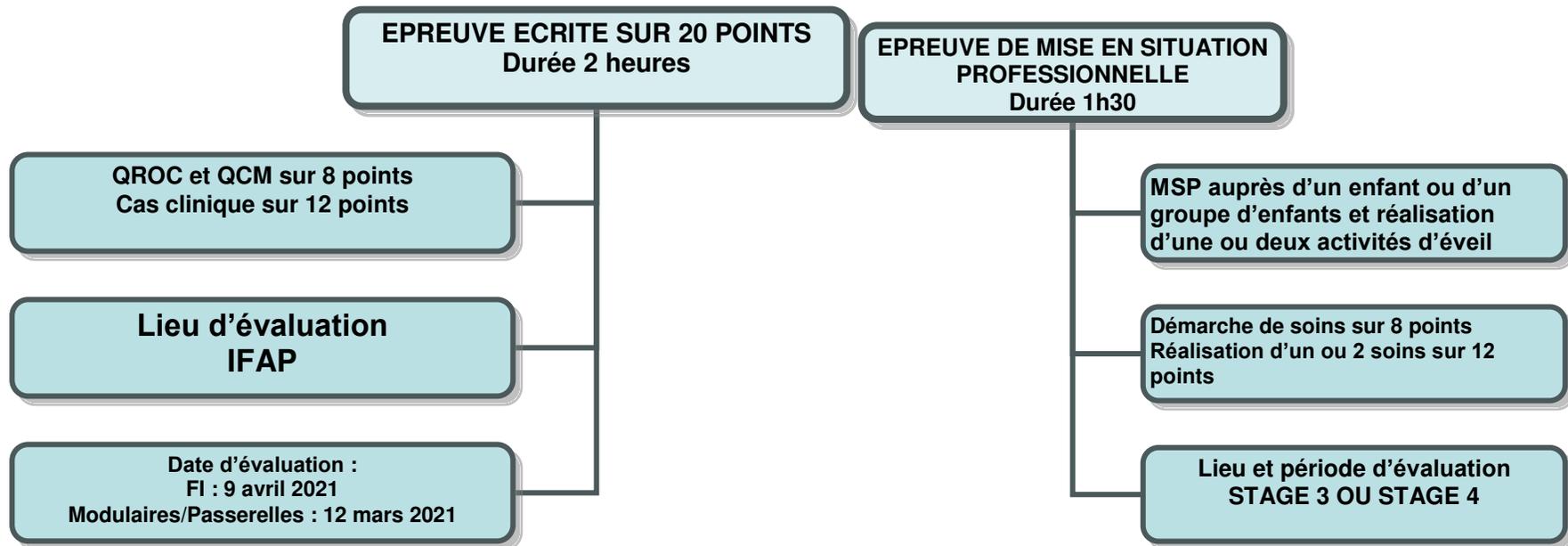
- Identifier les manifestations liées aux besoins essentiels de l'enfant en fonction de son âge et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de ses parents ou de sa famille
- Repérer les capacités psychomotrices et psycho-affectives de l'enfant ainsi que son degré d'autonomie en lien avec son niveau de développement et ses potentialités
- Apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination et la mobilité en l'adaptant aux besoins et aux capacités de l'enfant et en respectant les règles d'hygiène, de pudeur et de sécurité
- Proposer, initier, animer et adapter des activités d'éveil et des jeux pour favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant et faciliter sa socialisation
- Aménager des espaces de jeux, d'activités, de sommeil, de temps libre en favorisant l'autonomie de l'enfant
- Repérer les réactions de l'enfant avec sa famille et les réponses apportées par les parents
- Aider, accompagner et conforter les parents dans leur rôle éducatif, les associer aux soins en développant leur autonomie



CERTIFICATION MODULE 1

C1 A

C1 B



C1

Niveau de performance exigé

Note égale ou supérieure à 20/40 pour les deux épreuves sans note inférieure à 8/20

IFAP ABC



<p>Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p>1 – Prise en compte des besoins de l'enfant dans les soins et les activités d'éveil proposées et réalisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les activités réalisées avec l'enfant et les soins sont adaptées à <ul style="list-style-type: none"> - son âge, - ses capacités psychomotrices et psycho-affectives (motricité, niveau de langage, ...) - sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de ses parents ou de sa famille - ses réactions avec les adultes et les autres enfants ▶ Les activités choisies et proposées visent à développer : <ul style="list-style-type: none"> - La créativité, les initiatives, le plaisir, l'intérêt, la découverte - L'estime de soi et l'autonomie - la socialisation de l'enfant ▶ La sécurité affective est recherchée 	<p>Dans les exemples apportés, le lien entre les activités et les soins proposés et les besoins de l'enfant est pertinent</p>
<p>2 – Respect des règles et des droits de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées ▶ L'intimité et la pudeur en relation avec l'âge de l'enfant sont respectées ▶ L'adhésion et la participation de l'enfant sont recherchées 	<p>Pertinence et exactitude des règles d'hygiène et de sécurité et des notions de pudeur et d'intimité cités par le candidat Adaptation des règles à la situation Exemples apportés sur l'adhésion et la participation de l'enfant</p>
<p>3 – Capacité à expliquer la démarche de recueil des besoins de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le candidat explique comment il recueille les données relatives aux besoins de l'enfant ▶ Le candidat explique comment il identifie les capacités psychomotrices et psycho-affectives de l'enfant, son degré d'éveil, d'autonomie et ses capacités de développement ▶ Le candidat identifie et explique le lien entre les besoins de l'enfant et son âge, ses habitudes de vie, son environnement. 	<p>Recueil de données pertinent Variété des sources d'information pour l'appréhension des besoins et des attentes de l'enfant Indication de priorités dans les besoins</p>
<p>4 – Accompagnement des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le candidat explique comment il repère les réactions de l'enfant avec sa famille et les réponses apportées par les parents ▶ Le candidat explique comment il associe les parents aux soins et aux activités et les rassure 	<p>Des exemples d'observation de la relation parent-enfant et d'échanges sont apportés Des exemples d'association des parents aux activités et aux soins sont apportés Les exemples montrent comment le candidat prend en compte le choix et habitudes des parents et les conforte dans leur rôle</p>



IFAP ABC

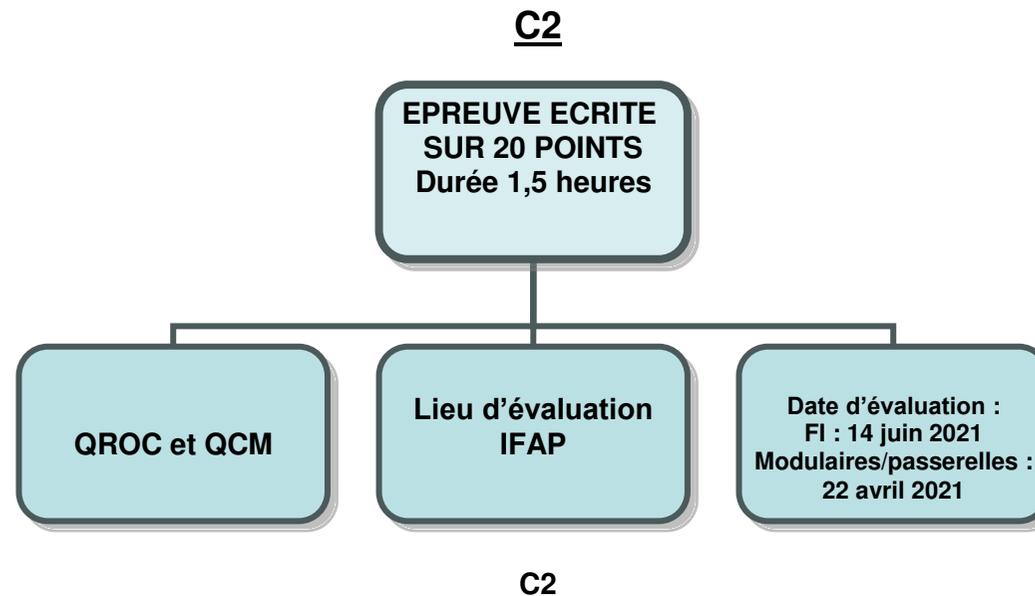
Evaluation de l'unité de compétence 2 du DEAP

Unité 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie

OBJECTIFS DE FORMATION :

- Apprécier les changements dans l'état clinique et le comportement de la personne en relation avec son âge et son évolution
- Identifier les signes de détresse et de mal-être
- Identifier et mesurer la douleur
- Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques, les échelles de mesure et réaliser les courbes de surveillance
- Identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie
- Identifier les risques liés aux situations spécifiques de l'enfant, de la personne âgée, de la personne handicapée, de la personne dépendante
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter
- Repérer les risques de maltraitance et alerter

CERTIFICATION MODULE 2





IFAP ABC

Niveau de performance exigé - Note égale ou supérieure à 10/20

<p>Critères d'évaluation :</p> <p><i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs :</p> <p><i>A partir des critères : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La mesure des différents paramètres (température, diurèse, fréquence cardiaque, fréquence respiratoire, poids, taille) est effectuée correctement. ▶ Le lien entre la mesures des paramètres et le stade de développement de l'enfant , ou l'état habituel de la personne est fait 	<p>Exactitude de la mesure des paramètres et de la réalisation des courbes et respect du mode opératoire</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des changements d'état ou de comportement, et des situations à risque sont repérés et les interlocuteurs compétents sont alertés en fonction du degré de risque ▶ Le candidat explique comment il observe l'état de la peau et des muqueuses et fait le lien entre les résultats de cette observation et les risques potentiels ▶ Le candidat identifie des signes de détresse et de douleur en lien avec l'état et la pathologie de la personne ▶ Le candidat fait des liens entre les modifications de l'état de la personne et les risques potentiels ▶ Le candidat explique comment il identifie les risques de maltraitance et sa façon de réagir 	<p>Variété et pertinence des situations décrites</p> <p>Concordance entre les risques identifiés et l'état pathologique de la personne</p> <p>Fiabilité, exactitude et exhaustivité des informations permettant d'apprécier l'état d'une personne</p> <p>Fiabilité dans l'alerte des interlocuteurs compétents</p> <p>Fiabilité dans la lecture des signes et dans l'alerte des personnes compétentes</p>



Evaluation de l'unité de compétence 3 du DEAP

Unité 3 : Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant

OBJECTIFS DE FORMATION :

- Sélectionner les informations relatives à la situation de vie concernant les enfants
- Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors des soins
- Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins à l'enfant
- Organiser l'activité de soin en fonction de l'enfant, de la présence de ses parents et de l'environnement
- Choisir le matériel approprié au soin
- Réaliser les soins dans le respect de l'enfant, de son autonomie, de son intimité et en tenant compte, des appareillages et matériels d'assistance médicale : soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil
- Adapter ses interventions lors de la réalisation de soins² avec l'infirmier, la puéricultrice ou la sage-femme
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de l'enfant, à son âge et à ses habitudes de vie
- Apprécier le bon déroulement du soin et réajuster le cas échéant

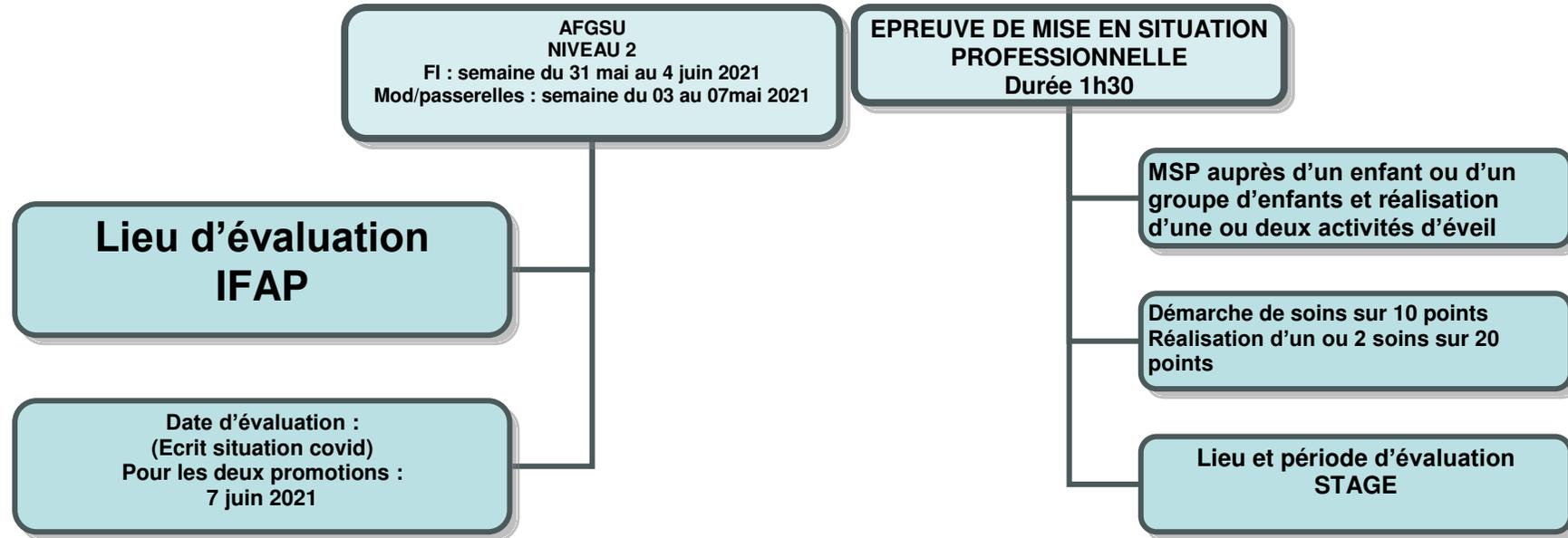
² Cf. le référentiel d'activités du DEAP,



CERTIFICATION MODULE 3

C3 A

C3 B



C3

Niveau de performance exigé :

Note égale ou supérieure à 15/30 sans note inférieure à 8/20 pour les soins + AFGSU niveau 2

IFAP ABC



<p>Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs : <i>A partir des critères : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<p><u>1 – Prise en compte de l'enfant et des informations cliniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La manière de réaliser le soin prend en compte l'âge de l'enfant, ses habitudes, sa culture, sa demande relative à son intimité et à son mode de vie et à la présence ou l'absence des parents ▶ Les informations essentielles sont sélectionnées en vue d'adapter les soins à l'enfant ▶ L'accord de l'enfant (et/ou de ses parents) est recherché dans la mesure du possible ▶ Les informations cliniques essentielles pour la réalisation du soin et les priorités sont recherchées et prises en compte ▶ Le candidat explique le recueil des informations essentielles à la réalisation des soins ▶ Le candidat explique comment il a informé l'enfant (et/ou ses parents) sur le soin et a cherché à recueillir son adhésion ▶ Le candidat explique comment il a réconforté l'enfant après le soin 	<p>Exhaustivité et pertinence des informations recueillies au regard du type de soin réalisé</p> <p>Variété et pertinence des sources d'information</p> <p>Pertinence du mode de communication utilisé (regard, toucher, verbalisation et approche ludique, ...)</p>
<p><u>2 – Conformité de la réalisation du soin</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le matériel nécessaire est prévu avant les soins ▶ Les soins réalisés sont conformes aux consignes données et aux protocoles établis dans l'unité du début à la fin du soin ▶ Tout est remis en ordre en fin de soin (rangement – sonnette – tubulures non coudées - ...) <p><u>3 – Capacité à apprécier le bon déroulement du soin</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le candidat explique les points clés de la réalisation du soin et les besoins de réajustement éventuel 	<p>Dans les exemples apportés : rigueur et prise en compte des consignes et protocoles dans la manière de réaliser le soin</p> <p>Le candidat explicite le matériel utilisé, les gestes réalisés et leur donne un sens en lien avec les besoins et la pathologie de l'enfant</p> <p>Pertinence de l'explication</p>



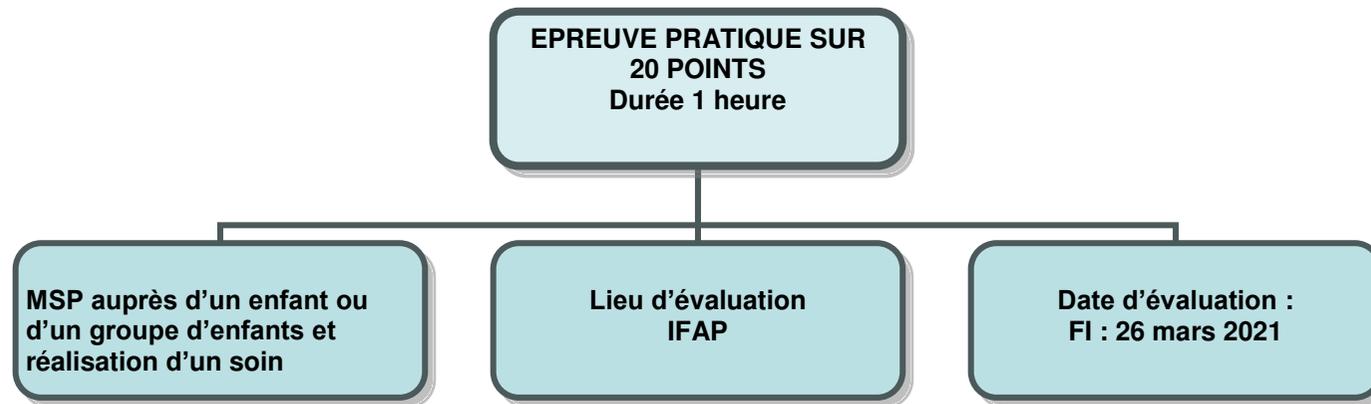
Evaluation de l'unité de compétence 4 du DEAP

Unité 4 : Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation³

- Identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements *et des transports de charge*
- Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés aux pathologies, à l'utilisation du matériel médical et *aux accidents domestiques*
- Installer la personne en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.
- Aménager un espace *sécurisé et sécurisant* pour une personne ou un groupe

CERTIFICATION MODULE 4

C4



C4

Niveau de performance exigé - Note égale ou supérieure à 10/20

³ Il s'agit des activités d'installation et de mobilisation qui ne font pas appel aux techniques de rééducation.



<p>Critères d'évaluation :</p> <p><i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs :</p> <p><i>A partir des critères : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les activités d'installation et de mobilisation de la personne, des aides à la marche, des déplacements et des transports par brancard sont réalisées de façon confortable et en sécurité, en tenant compte de son état, sa pathologie éventuelle, son degré d'autonomie et ses besoins, ainsi que des différents appareillages médicaux 	<p>Conformité des activités de manutention aux règles ergonomiques et de sécurité</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le matériel est choisi de façon correcte, selon les moyens mis à disposition sur le lieu d'exercice 	<p>Pertinence du choix du matériel en fonction de l'état de la personne et des moyens mis à disposition par l'institution (choix de matelas spéciaux pour éviter les escarres, ...)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les gestes et postures sont adaptés à l'état de santé du patient ▶ Le choix des gestes, des activités, des matériels et des techniques, utilisés en fonction de l'état de la personne, est justifié 	<p>Adaptation de l'installation et de la mobilisation à l'état de la personne, sa pathologie éventuelle, son degré d'autonomie et ses besoins, ainsi qu'aux différents appareillages médicaux</p>



Evaluation de l'unité de compétence 5 du DEAP

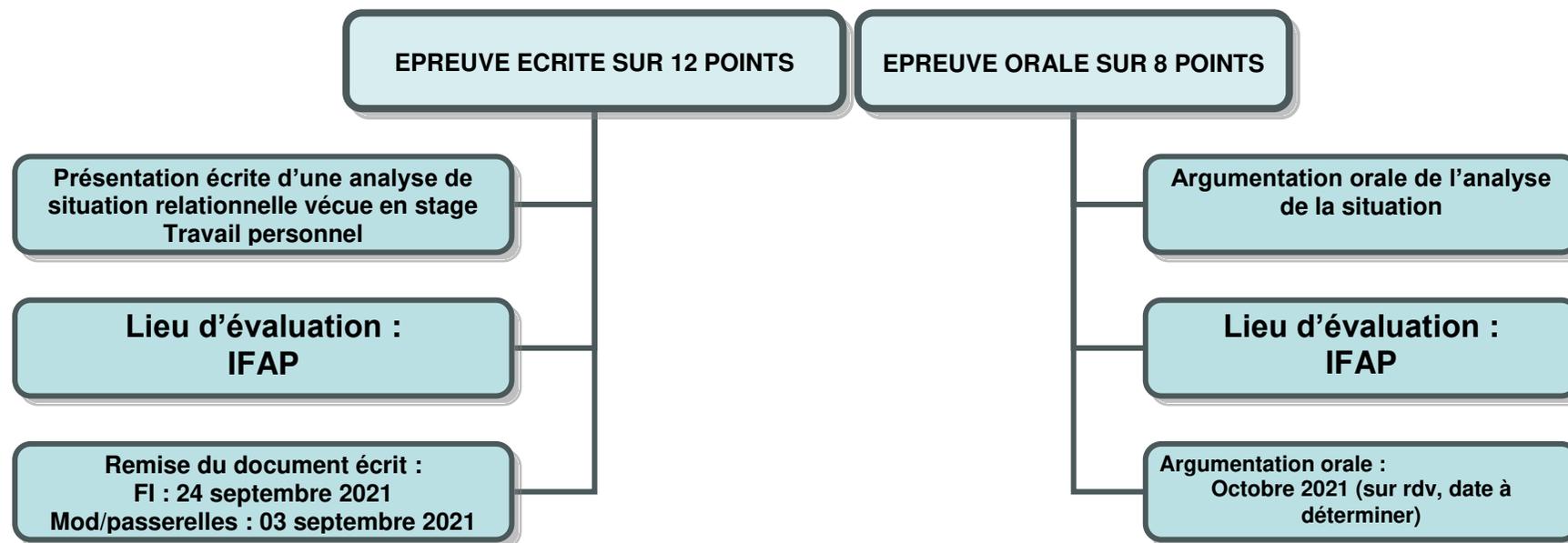
Unité 5 : Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage

- Ecouter la personne et son entourage et prendre en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement
- S'exprimer et échanger en adaptant son niveau de langage, dans le respect de la personne et avec discrétion
- Expliquer le soin réalisé, les raisons d'un geste professionnel et apporter des conseils sur les actes de la vie courante
- Faire exprimer les besoins et les attentes de la personne, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin
- Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service dans le respect du règlement intérieur
- Identifier les limites de son champ d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport à la personne et à sa situation
- *Repérer les comportements en groupe et proposer des interventions adaptées*
- *Adapter son mode de relation : toucher, contact visuel ou parole à la situation de la personne*



CERTIFICATION MODULE 5

C5



C5

Niveau de performance exigé - Note égale ou supérieure à 10/20

IFAP ABC



<p>Critères d'évaluation :</p> <p><i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i></p>	<p>Indicateurs :</p> <p><i>A partir des critères : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une relation de confiance est établie ▶ La communication est adaptée en fonction de l'état de santé de la personne / de sa douleur ▶ L'information donnée est comprise par la personne et par son entourage ▶ Les attentes de la personne sont écoutées, entendues avec respect et prises en compte ▶ Les points forts et les points faibles sont identifiés dans une situation de relation donnée, et dans une situation de groupe ▶ La notion de respect de la personne est commentée 	<p>Qualité de la relation établie lors de l'entretien : écoute, adaptation du langage, respect de la personne ...</p> <p>Explication fournie sur différents modes de communications possibles en fonction de l'état de la personne</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des limites sont posées dans les situations d'agressivité, de crise ou de violence ▶ Les difficultés rencontrées dans les situations relationnelles difficiles et les moyens pour y répondre sont explicités 	<p>Pertinence des éléments de description et d'analyse d'une situation difficile</p>



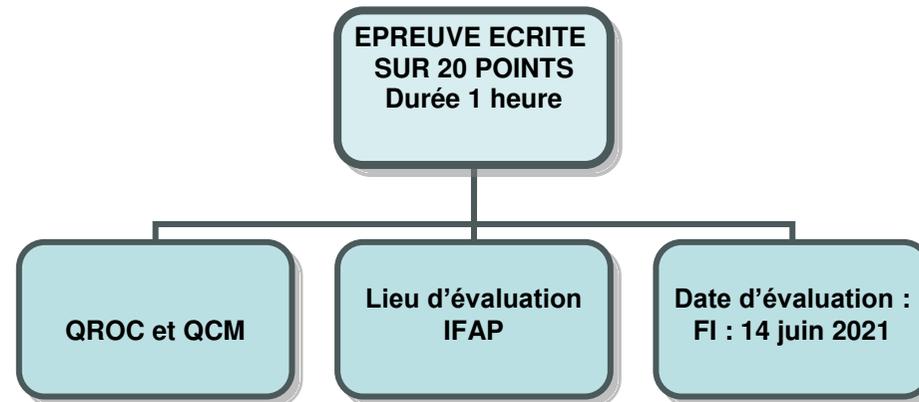
Evaluation de l'unité de compétence 6 du DEAP

Unité 6 : Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

- ▶ Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés
- ▶ Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques
- ▶ Utiliser les techniques de nettoyage appropriées, notamment pour lutter contre les infections nosocomiales, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité
- ▶ Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets
- ▶ Installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne
- ▶ Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées
- ▶ Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien et identifier toute anomalie

CERTIFICATION MODULE 6

C6



C6

Niveau de performance exigé - Note égale ou supérieure à 10/20

IFAP ABC



Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>A partir des critères : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
▶ Les techniques, les modes opératoires, les matériels et les produits sont adaptés au type de nettoyage réalisé et aux spécificités des locaux	Rigueur et prise en compte des protocoles liés aux techniques d'entretien
▶ Les règles d'hygiène et de sécurité et les circuits (linge, matériels et déchets) sont respectées ▶ Les risques d'infections nosocomiales et les moyens de lutte sont identifiés et expliqués ▶ Les conséquences des infections nosocomiales sont identifiées	Pertinence et exhaustivité des explications apportées sur les points clés
▶ Les erreurs réalisées ou les risques d'erreur et leurs conséquences sont identifiés dans une situation donnée	Pertinence de l'explication sur les erreurs et leurs conséquences



IFAP ABC

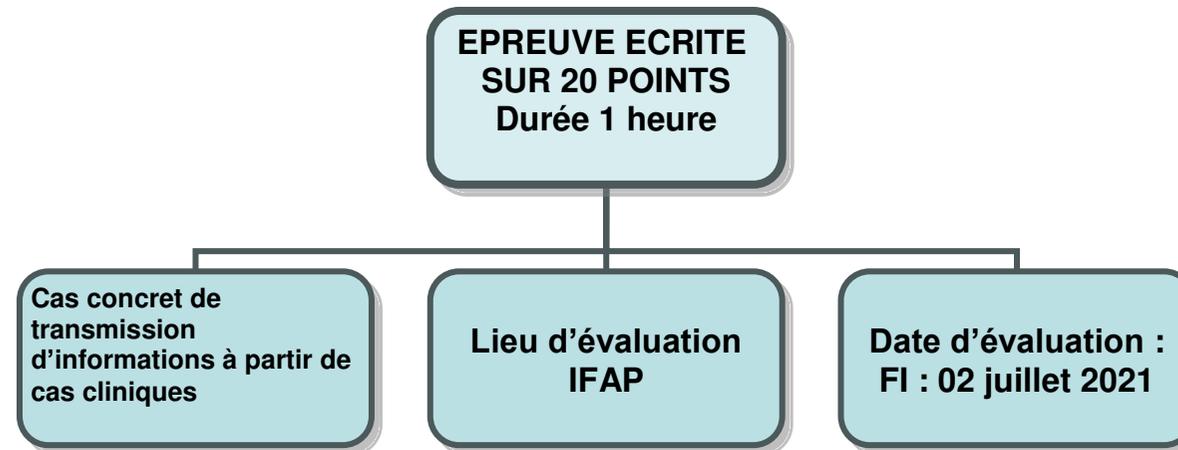
Evaluation de l'unité de compétence 7 du DEAP

Unité 7 : Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins et des activités

- ▶ Identifier et rechercher les informations nécessaires sur les précautions particulières à respecter lors d'un soin et permettant de prendre en compte la culture du patient, ses goûts, son régime, ...
- ▶ Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit ou en utilisant les outils informatisés
- ▶ S'exprimer au sein de l'équipe de soin en utilisant un langage et un vocabulaire professionnel
- ▶ Renseigner des documents assurant la traçabilité des soins en appliquant les règles
- ▶ Rechercher et organiser / hiérarchiser l'information concernant le patient
- ▶ Discerner les informations à transmettre dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel

CERTIFICATION MODULE 7

C7



C7

Niveau de performance exigé - Note égale ou supérieure à 10/20

IFAP ABC



Critères d'évaluation :	Indicateurs :
<i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	A partir des critères : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
<ul style="list-style-type: none">▶ Les informations essentielles relatives à la situation de la personne sont recherchées et transmises par écrit et par oral▶ Le secret professionnel et les règles déontologiques sont respectés	Fiabilité et clarté des informations transmises par écrit et par oral
<ul style="list-style-type: none">▶ L'importance de la transmission des informations et les moyens de l'assurer efficacement sont expliqués▶ Les conséquences d'une mauvaise transmission sont expliquées	Pertinence de l'explication des conséquences des erreurs



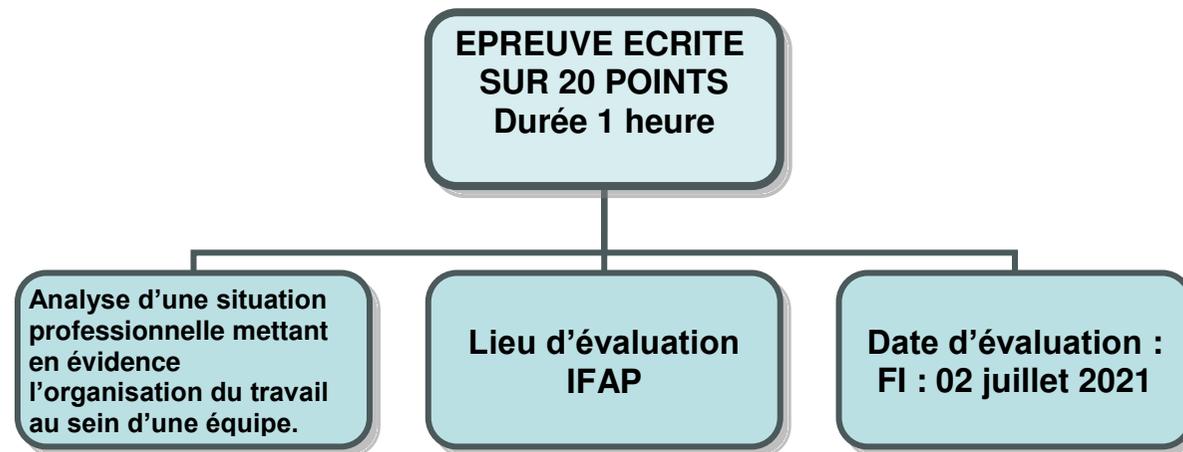
Evaluation de l'unité de compétence 8 du DEAP

Unité 8 : Organiser son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle

- Identifier son propre champ d'intervention en particulier au regard des compétences infirmières et *des autres professionnels*
- Organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités du service et dans le respect des règles d'hygiène
- Utiliser les outils de planification du service pour organiser sa propre activité
- Prendre en charge un groupe
- *Contribuer à l'élaboration des projets de soins et des projets éducatifs*

CERTIFICATION MODULE 8

C8



C8

Niveau de performance exigé - Note égale ou supérieure à 10/20

IFAP ABC



Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>A partir des critères : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
<ul style="list-style-type: none">▶ L'activité du candidat prend en compte celle des autres membres de l'équipe▶ L'importance de la prise en compte de l'activité des autres professionnels de l'équipe est expliquée▶ Le candidat explique qui sont les membres de l'équipe de travail, quel est son positionnement dans l'équipe et les limites de son champ d'intervention	<p>Participation active aux réunions d'organisation</p> <p>Conformité de l'activité de la personne avec les limites de son champ d'intervention</p> <p>Rationalité de l'organisation</p>



SYNOPSIS DE CERTIFICATION DES PROMOTIONS 2020/2021

TABLEAU RECAPITULATIF AVEC MODIFICATIONS COVID DATES VALIDATIONS 2021							
MODULES	dates F. Initiale	Dates Modulaires	Dates AS/AP				
1	09-avr-21	12/03/2021 + MSP	12/03/2021 + MSP				
	MSP sur les stages de juillet ou septembre 2021	MSP sur les stages 2 ou 3	MSP sur le stage de mai/juin				
2	14/06/2021	22/04/2021					
3	MSP écrite + AFGSU	MSP écrite + AFGSU	MSP écrite + AFGSU				
	Sujet envoyé le 07 juin rendu le 25 juin 2021	Sujet envoyé le 07 juin rendu le 25 juin 2021	Sujet envoyé le 07 juin rendu le 25 juin 2021				
4	26-mars-21						
5	Retour écrit	24/09/2021 (rendu écrit)				03 sept 2021 (rendu écrit)	
	écrit blanc	sur le stage 3				sur le stage 3	
	Oral en Octobre 2021	Oral en Octobre 2021					
6	14/06/2021						
7	02-juil-21						
8	02-juil-21						
Pour des raisons organisationnelles, ces dates peuvent être sujettes à modification							



MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation joue un rôle essentiel dans la dynamique enseignement-apprentissage. Il importe de veiller à la cohérence de l'évaluation avec les objectifs de formation. Les critères d'évaluation sont définis au regard des objectifs de formation, les indicateurs d'évaluation permettent de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés dans le cadre du projet pédagogique des instituts. Pour élaborer les indicateurs d'évaluation, il est nécessaire de :

- délimiter ce qui doit être évalué en raison de sa pertinence par rapport aux compétences visées ;
- sélectionner des modalités d'évaluation qui renseignent valablement sur le niveau d'acquisition réellement attendu chez les étudiants ;
- diversifier les situations d'évaluation ;
- rendre explicite aux étudiants les indicateurs et critères pris en compte pour l'évaluation.

EVALUATION DES MODULES DE FORMATION

Plusieurs types d'épreuves peuvent être organisés :

Epreuves écrites : questions à réponse ouverte et courte, questions à réponse rédactionnelle, questions à choix multiples, cas cliniques ou productions écrites. La correction de ces épreuves est assurée par les puéricultrices enseignants permanents de l'institut de formation dont relève le candidat au diplôme et/ou les enseignants extérieurs à l'institut et participant à la formation.

Epreuves orales : entretien avec un jury sur un sujet, exposé d'un thème. Elles peuvent être individuelles ou collectives. L'évaluation de ces épreuves est assurée par les puéricultrices enseignants permanents de l'institut dont relève le candidat et/ou les enseignants extérieurs à l'institut et participant à la formation.

Epreuves pratiques : préparation et réalisation de gestes techniques en salle de travaux pratiques ou en structure de soins ou dans un établissement d'accueil de la petite enfance.

Mises en situation professionnelle (MSP) :

Le candidat prend soin d'un enfant ou d'un groupe d'enfants dans la réalisation d'un ou plusieurs soins et d'une ou plusieurs activités d'éveil.

Le module 1 et le module 3 font l'objet d'une MSP.

L'une des deux MSP se situe en fin de formation.



IFAP ABC

Les MSP se déroulent dans des structures où le candidat est en stage depuis au moins cinq jours.

La durée d'une mise en situation professionnelle est de 1 heure 30 au maximum.

Le nombre d'examineurs des mises en situation professionnelle des modules 1 et 3 est de deux : une puéricultrice, formatrice permanente dans un institut de formation d'auxiliaires de puériculture ou dans un institut de formation de puéricultrices ou dans un institut de formation en soins infirmiers et une auxiliaire de puériculture ou une puéricultrice ou une infirmière ou une sage-femme ou un cadre de santé ou un éducateur de jeunes enfants ou un éducateur spécialisé ou un cadre de santé. Ce dernier membre doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans et exercer au sein de la structure dans laquelle se déroule la mise en situation professionnelle.

Chaque mise en situation professionnelle se décompose en deux parties :

- analyse de la situation d'un enfant ou d'un groupe d'enfants dans le cadre de la participation à la démarche de soins (DDS) : présentation du ou des enfants ;
- réalisation d'une ou plusieurs activités d'éveil, ou d'un ou plusieurs soins.

AFGSU : La validation du module 3 comporte l'obligation de l'**attestation de formation aux gestes et soins** d'urgence de niveau 2 ou d'un équivalent reconnu par le ministère chargé de la santé.

Les modalités d'évaluation et de validation de chaque module de formation sont définies dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

MODULES	ÉPREUVES	MODALITÉS COMPLÉMENTAIRES	NOTATION	CONDITIONS DE VALIDATION du module
1	Une épreuve écrite en deux parties : - une série de questions (QROC et/ou QCM) ; - un cas clinique.	Durée : 2 heures. Epreuve anonyme.	Sur 20 points : - questions sur 8 points. - cas clinique sur 12 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 20 sur 40 à l'ensemble des deux épreuves sans note inférieure à 8 sur 20 à l'une d'entre elles.

IFAP ABC



	Et une épreuve de MSP auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants et réalisation d'un ou deux soins.		Sur 20 points : - participation DDS sur 8 points. - réalisation du ou des soins sur 12 points	
2	Une épreuve écrite : - une série de questions (QROC et/ou QCM)	Durée : 1 h 30. Épreuve anonyme.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
3	Une épreuve de MSP auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants et réalisation de deux soins.		Sur 30 points : - participation DDS sur 10 points. - réalisation du ou des soins sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 15 sur 30 sans note inférieure à 8 sur 20 à la réalisation des soins. Disposer de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ou d'un équivalent reconnu par le ministère chargé de la santé.
4	Une épreuve pratique.	Organisée à l'institut ou en structure de soins ou dans un établissement d'accueil de la petite enfance.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
5	Une épreuve écrite et orale : - formalisation sous forme d'un document écrit d'une situation relationnelle vécue en stage. - argumentation orale du document	Travail personnel. Durée de l'oral : 20 min maximum.	Sur 20 points : - document écrit sur 12 points. - argumentation orale sur 8 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
6	Une épreuve écrite : Une série de questions (QROC et/ou QCM)	Durée : 1 heure. Épreuve anonyme.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
7	Une épreuve écrite ou orale en institut ou en structure de soins : un cas concret de transmission d'informations à réaliser à partir de la présentation de cas	Durée : 1 heure.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

IFAP ABC



	cliniques.			
8	Une épreuve écrite : - un cas concret présentant un contexte de travail.	Durée : 1 heure. Épreuve anonyme.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

EVALUATION DES STAGES CLINIQUES

Cursus intégral de formation :

- à chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'élève évaluent son niveau d'acquisition pour chacune des unités de compétences, sur la base du support d'évaluation prévu en annexe II du présent arrêté ;
- pour chaque unité de compétences, le niveau de l'élève est évalué à partir de l'échelle de valeur définie dans la grille d'évaluation ;
- au terme des six stages, l'équipe pédagogique réalise le bilan des acquisitions de l'élève en établissant le total obtenu à chaque unité de compétences ;
- chaque compétence est validée si l'élève auxiliaire de puériculture obtient une note au moins égale à la moyenne pour chacune d'elles ;

Cursus partiel de formation :

- pour chaque stage correspondant à un module de formation, le candidat est évalué sur son niveau d'acquisition pour la compétence visée, à partir des critères définis pour chaque compétence dans l'annexe II du présent arrêté ;
- l'unité de compétences est validée si le candidat obtient une note au moins égale à la moyenne.